RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00058
Numéro SIREN : 324 356 625
Nom ou dénomination : ARRADIS

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2018 sous le numéro de dépôt 3295

"ARRADIS"

Société par actions Simplifiée au capital de €.224 000
Siège Social: 91 à 95 Avenue Fernand Lobbedez
62000 ARRAS

324 356 625 RCS ARRAS

GREFFE DU TRIBUNAL
2 9 JUIN 2018
DE COMMERCE D'ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME

cerfa N° 10937*20
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2018

Désignation de l'entreprise : Sas ARRADIS
Adresse de l'entreprise 91/95 avenue Lobbedez 62000 ARRAS
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 3 2 4 3 5 6 6 2 5 0 0 0 1 6

Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2017 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	220 888	AG	211 602	9 286
	Fonds commercial (1)	AH	156 769	AI		156 769
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 558 381	AO		1 558 381
	Constructions	AP	11 996 418	AQ	4 787 173	7 209 246
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 676 717	AS	3 221 443	1 455 274
	Autres immobilisations corporelles	AT	561 706	AU	458 221	103 485
	Immobilisations en cours	AV	62 670	AW		62 670
	Avances et acomptes	AX	97 500	AY		97 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	528 807	CV		528 807
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	763 711	BE		763 711
	Prêts	BF	28 382	BG		28 382
	Autres immobilisations financières*	BH	12 163	BI		12 163
	TOTAL (II)	BJ	20 664 112	BK	8 678 438	11 985 673
ACTIF CIRCULANT / STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	82 148	BM		82 148
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 137 888	BU	39 615	2 098 273
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	316 330	BY	33 529	282 800
	Autres créances (3)	BZ	861 397	CA		861 397
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	790 803	CG		790 803
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	54 264	CI		54 264
	TOTAL (III)	CJ	4 242 831	CK	73 144	4 169 687
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	24 906 943	1A	8 751 583	16 155 360

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

cerfa N° 10938*20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2018

Désignation de l'entreprise Sas ARRADIS

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 224 000)	DA	224 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 729 470
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	24 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 216 471
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	849 292
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	5 043 632
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	910 630
	TOTAL (III)	DR	910 630
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 860 160
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	829 984
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 557
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 185 776
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 130 308
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	55 046
	Autres dettes	EA	137 267
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	10 201 098
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 155 360
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 234 539
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	246 892

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉCLARATION A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

cerfa N° 10167*22

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2052 - SD 2018

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Sas ARRADIS

Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	33 935 860	FB		FC	33 935 860
	Production vendue { biens *	FD	3 207 436	FE		FF	3 207 436
	Production vendue { services *	FG	646 454	FH		FI	646 454
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	37 789 750	FK		FL	37 789 750
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	54 569
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	80 242
	Autres Produits (1) (11)					FQ	205 804
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	38 130 365
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	29 443 560
	Variation de stock (marchandises) *					FT	9 748
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	92 813
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	9 580
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 144 297
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	629 797
	Salaires et traitements *					FY	3 036 289
	Charges sociales (10)					FZ	931 547
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	899 391
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	73 144
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	21 516
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	37 291 682
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	838 683
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 017
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	628
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	5 644
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	51 083
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	51 083
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-45 439
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	793 244

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

cerfa N° 10947*20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 - SD 2018

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise Sas ARRADIS

Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	35 930
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	184 268
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	53 566
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	273 764
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	13 336
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	34 957
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	48 293
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	225 470
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	107 015
	Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	62 407
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	38 409 773
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	37 560 480
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	849 292
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	73 626
	(2) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	18 747
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont { - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	9 125
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	6 046
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 183
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 183
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités	1 502	
Autres chrg except sur opération de gestion	8 834	
Franchise vétusté sinistre	3 000	
Vnc immos corporelles cédées	15 024	
Vnc immos financières cédées	19 818	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Ch ex ant fournitures	285	
Ch ex ant sous traitance	4 775	
Ch ex ant entretien	580	
Ch ex ant études et recherches	1 238	
Ch ex ant publicité	755	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 16 155 360,13 Euros, dégage un bénéfice de 849 292,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

FUSION JEML

En 2013, la Société JEML a fait l'objet d'une fusion par voie d'absorption par la Société ARRADIS à compter rétroactivement du 1er janvier 2013. Cette fusion a permis de regrouper le fonds de commerce d'hypermarché et l'ensemble immobilier dans la Société ARRADIS.

Cette opération a provoqué une augmentation de capital social de 64 000 euros pour le porter de 160 000 euros à 224 000 euros, par création de 4 000 actions nouvelles de 16 euros chacune, et la comptabilisation d'une prime de fusion de 2 729 469,58 euros.

Une provision pour impôts a été constaté à hauteur de 1 178 462,61 euros. Cette provision a été imputée sur la prime de fusion. Elle correspond à l'impôt sur les sociétés calculé sur la plus-value d'apport dégagée sur l'immeuble composant l'actif de la SARL JEML.

Cette provision fait l'objet d'une reprise à hauteur de 53 566,48 euros sur 22 ans.
Au 31/12/2017, le montant du solde du compte 155000 est de 910 630,21 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 05 à 20 ans
- Matériels et outillages	de 03 à 10 ans
- Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
- Constructions station	de 05 à 20 ans
- Matériel station	de 04 à 10 ans
- Matériel de transport	de 03 à 05 ans
- Matériel de bureau et informat	de 03 à 10 ans
- Mobilier	de 05 à 10 ans
- Construction sur sol d'autrui	de 05 à 10 ans
- Installation spécifique	de 05 à 15 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

cerfa N° 10169*22
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2018

Désignation de l'entreprise Sas ARRADIS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	364 957	KE		KF	12 700
CORPORELLES	Terrains	KG	1 455 581	KH		KI	102 800
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	9 975 150	KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	81 331	KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des contructions * [Dont Composants M2]	KP	1 935 229	KQ		KR	4 708
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	4 651 852	KT		KU	78 762
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY	39 280	KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	541 871	LC		LD	5 183
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE	2 920	LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	4 708	LI		LJ	62 670
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	97 500
CORPORELLES	TOTAL III	LN	18 687 923	LO		LP	351 623
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	548 626	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P	590 046	1R		1S	173 665
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	44 990	1U		1V	-876
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	1 183 662	LR		LS	172 789
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	20 236 542	ØH		ØJ	537 112

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virements de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	377 657	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	1 558 381	LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	9 975 150	MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	81 331	MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	1 939 937	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	53 897	MK	4 676 717	ML	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	27 549	MQ	11 731	MR	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	547 054	MU	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	2 920	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	4 708	MZ		NA	62 670	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE	97 500	NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY	4 708	NG	81 446	NH	18 953 392	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	19 818	ØY	528 807	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	763 711	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2	3 570	2E		2F	40 545	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3	3 570	NJ	19 818	NK	1 333 063	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	8 278	ØK	101 264	ØL	20 664 112	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

cerfa

N° 10171*17

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2018

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas ARRADIS

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

cerfa N° 10172*22
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2018

Désignation de l' entreprise Sas ARRADIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	200 863	PF	10 739	PG		PH	211 602
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	3 734 325	PN	391 020	PO		PQ	4 125 344
	Sur sol d'autrui	PR	79 081	PS	2 250	PT		PU	81 331
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	443 809	PW	136 688	PX		PY	580 497
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 976 683	QA	298 657	QB	53 897	QC	3 221 443
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	22 368	QI	1 888	QJ	12 525	QK	11 731
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	388 339	QM	58 150	QN		QO	446 489
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	7 644 606	QV	888 652	QW	66 422	QX	8 466 836
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	7 845 469	ØP	899 391	ØQ	66 422	ØR	8 678 438

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

cerfa N° 10949*20
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 201

Désignation de l' entreprise Sas ARRADIS

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	964 197	5C		5D	53 566	5E	910 631	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	964 197	TV		TW	53 566	TX	910 631	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	45 942	6P	39 615	6R	45 942	6S	39 615	
	Sur comptes clients	6T	29 116	6U	33 529	6V	29 116	6W	33 529	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	75 058	TY	73 144	TZ	75 058	UA	73 144	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	1 039 255	UB	73 144	UC	128 624	UD	983 775	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	73 144	UF	75 058			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK	53 566			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernent cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

cerfa N° 10950*20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2018

Désignation de l' entreprise : Sas ARRADIS

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	28 382	UR		US	28 382
	Autres immobilisations financières	UT	12 163	UV		UW	12 163
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	42 577		42 577		
	Autres créances clients	UX	273 753		273 753		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 752		2 752		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM	378 241		378 241		
	État et autres collectivités publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	VB	66 861		66 861		
	État et autres collectivités publiques : Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	82 386		82 386		
	État et autres collectivités publiques : Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	190 498		190 498		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	140 660		140 660		
	Charges constatées d'avance	VS	54 264		54 264		
	TOTAUX	VT	1 272 536	VU	1 231 991	VV	40 545
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	246 892	246 892		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	4 613 268	649 266	2 556 787	1 407 215
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 315	7 315		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 185 776	3 185 776		
Personnel et comptes rattachés		8C	425 990	425 990		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	389 986	389 986		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	104 243	104 243		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	210 089	210 089		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	55 046	55 046		
Groupe et associés (2)		VI	823 176	823 176		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	136 760	136 760		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	10 198 541	VZ 6 234 539	2 556 787	1 407 215
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	292 800	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	614 633	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

4

55/13

"ARRADIS"

Société par actions Simplifiée au capital de €.224 000
Siège Social: 91 à 95 Avenue Fernand Lobbedez
62000 ARRAS

324 356 625 RCS ARRAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

DU MERCREDI 6 JUIN 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante, le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, s'élevant à €.849 292,18 dont €.185 495 de CICE, à savoir :

-à la réserve facultative (montant du CICE) .....€.185 495,00
-à distribuer à titre de dividendes aux associés..... €.663 797,18

L'Assemblée Générale décide en outre de prélever la somme de €.137 002,82 sur la réserve facultative pour distribuer à titre de dividendes aux associés la somme globale de €.800 800.

En conséquence, chaque action donne droit à un dividende de €.57,20.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €.50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €.75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
*les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €.24 400, soit 10 % du capital.
- la réserve facultative est portée de €.1 216 470,65 à €.1 264 962,83.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués à savoir :

* Par décision de l'Assemblée Générale du 20 mai 2015 la somme de €.1 001 000, donnant droit à un dividende de €.71,50 par action, ouvrant droit à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

4

* Par décision de l'Assemblée Générale du 10 Juin 2016, la somme de €.900 200 donnant droit à un dividende de €.64,30 par action, ouvrant droit à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
* Par décision de l'Assemblée Générale du 31 Mai 2017, la somme de €.900 200 donnant droit à un dividende de €.64,30 par action, ouvrant droit à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

EXEMPLAIRE GREFFE

ARRADIS

Société par actions simplifiée au capital de 224 000 €
Siège social : 91/95 avenue Fernand Lobbedez
62000 ARRAS

SIRET : 324 356 625 00016
APE : 4711F

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

Aux Associés de la Société ARRADIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 13 juin 2012, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ARRADIS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 18 mai 2018

VDB ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Représenté par :

Michel BOIVIN **Rachid AISSAOUI**

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

E.Leclerc

Sas ARRADIS

91/95 avenue Lobbedez
62000 ARRAS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

BBA expertise
Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment "LE PASSIFLORE"
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax. 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Bilan

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

BILAN

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17 Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Valeurs au 31/12/16	% de l'actif
pital souscrit non appelé				1		1
TIF IMMOBILISÉ						
mobilisations incorporelles						
Frais d'établissement					7 325	
Frais de développement	220 888	211 602	9 286		156 769	
Concessions, brevets et droits similaires	156 769		156 769			
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours				65		68
Avances et acomptes					1 455 581	
mmobilisations corporelles	1 558 381		1 558 381		7 734 495	
Terrains	11 996 418	4 787 173	7 209 246		1 675 169	
Constructions	4 676 717	3 221 443	1 455 274		173 364	
Installations tech., matériel & outillages	561 706	458 221	103 485		4 708	
Autres immobilisations corporelles	62 670		62 670			
Immobilisations corporelles en cours	97 500		97 500			
Avances et acomptes				8		7
Immobilisations financières (2)	528 807		528 807		548 626	
Participations						
Créances rattachées à des participations					590 046	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	763 711		763 711		28 382	
Autres titres immobilisés	28 382		28 382		16 609	
Prêts	12 163		12 163			
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	20 664 112	8 678 438	11 985 673	74	12 391 073	77
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				14		14
Matières premières et autres appro	82 148		82 148		91 728	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	2 137 888	39 615	2 098 273		2 101 693	
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes				7		5
Créances	316 330	33 529	282 800		432 485	
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	861 397		861 397		365 996	
Autres créances (3)						
Capital souscrit - appelé non versé						1
Valeurs mobilières de placement					202 897	
Actions propres						
Autres titres				5	565 951	3
Instruments de trésorerie	790 803		790 803		46 563	
Disponibilités	54 264		54 264			
Charges constatées d'avance (3)	4 242 831	73 144	4 169 687	26	3 807 313	24
TOTAL ACTIF CIRCULANT						
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	24 906 943	8 751 583	16 155 360	100	16 198 387	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

BILAN (SUITE)

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 224 000)	224 000	1	224 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 729 470	17	2 729 470	17
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		8		9
Réserve légale	24 400		24 400	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 216 471		1 359 550	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	849 292	5	757 121	5
SITUATION NETTE	5 043 632	31	5 094 540	31
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 043 632**	**31**	**5 094 540**	**31**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	910 630		964 197	
TOTAL PROVISIONS	**910 630**	**6**	**964 197**	**6**
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 860 160	30	4 935 528	30
Emprunts et dettes financières diverses (3)	829 984	5	637 465	4
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 557		5 209	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 185 776	20	3 021 485	19
Dettes fiscales et sociales	1 130 308	7	1 306 984	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	55 046		78 795	
Autres dettes	137 267	1	154 183	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**10 201 098**	**63**	**10 139 650**	**63**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**16 155 360**	**100**	**16 198 387**	**100**
1) Dont à plus d'un an	*3 964 002*			
1) Dont à moins d'un an	*6 234 539*		*10 134 441*	
1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*246 892*			
2) Dont emprunts participatifs				

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

BILAN (SUITE)

PASSIF

	Valeurs au 31/12/17	% du passif	Valeurs au 31/12/16	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 224 000)	224 000	1	224 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 729 470	17	2 729 470	17
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		8		9
Réserve légale	24 400		24 400	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 216 471		1 359 550	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	849 292	5	757 121	5
SITUATION NETTE	5 043 632	31	5 094 540	31
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 043 632**	**31**	**5 094 540**	**31**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	910 630		964 197	
TOTAL PROVISIONS	**910 630**	**6**	**964 197**	**6**
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 860 160	30	4 935 528	30
Emprunts et dettes financières diverses (3)	829 984	5	637 465	4
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 557		5 209	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 185 776	20	3 021 485	19
Dettes fiscales et sociales	1 130 308	7	1 306 984	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	55 046		78 795	
Autres dettes	137 267	1	154 183	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**10 201 098**	**63**	**10 139 650**	**63**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**16 155 360**	**100**	**16 198 387**	**100**

(1) Dont à plus d'un an 3 964 002
(2) Dont à moins d'un an 6 234 539 — 10 134 441
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 246 892
(4) Dont emprunts participatifs

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	33 935 860	90	33 714 631	90	221 229	1
Production vendue (biens et services)	3 853 891	10	3 808 138	10	45 753	1
Montant net du chiffre d'affaires	**37 789 750**	**100**	**37 522 768**	**100**	**266 982**	**1**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	54 569		64 277		-9 708	-15
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	80 242		141 766		-61 525	-43
Autres produits	205 804	1	188 748	1	17 056	9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**38 130 365**	**101**	**37 917 559**	**101**	**212 806**	**1**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	29 443 560	78	29 384 182	78	59 378	
Variation de stocks	9 748		-90 476		100 224	111
Achats de matières premières et autres approvisionnements	92 813		97 383		-4 570	-5
Variation de stocks	9 580		-6 456		16 036	248
Autres achats et charges externes	2 144 297	6	1 990 269	5	154 028	8
Impôts, taxes et versements assimilés	629 797	2	634 328	2	-4 531	-1
Salaires et traitements	3 036 289	8	2 892 099	8	144 190	5
Charges sociales	931 547	2	944 284	3	-12 737	-1
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	899 391	2	924 951	2	-25 561	-3
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	73 144		75 058		-1 914	-3
Dotations aux provisions						
Autres charges	21 516		62 731		-41 214	-66
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**37 291 682**	**99**	**36 908 353**	**98**	**383 329**	**1**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**838 683**	**2**	**1 009 206**	**3**	**-170 523**	**-17**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs — *18 747* — *8 837*

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs — *9 125* — *24 798*

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

		Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Du 01/01/16 Au 31/12/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers							
De participation	(3)	5 017		5 791		-774	-13
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)						
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	628		507		121	24
Reprises sur prov., dépréciations, transferts							
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**5 644**		**6 297**		**-653**	**-10**
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.							
Intérêts et charges assimilées	(4)	51 083		72 849		-21 765	-30
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement				511		-511	-100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		**51 083**		**73 359**		**-22 276**	**-30**
RÉSULTAT FINANCIER		**-45 439**		**-67 062**		**21 623**	**32**
RÉSULTAT COURANT avant impôts		**793 244**	**2**	**942 144**	**3**	**-148 900**	**-16**
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion		35 930		11 866		24 064	203
Sur opérations en capital		184 268		146 463		37 805	26
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges		53 566		162 748		-109 182	-67
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		**273 764**	**1**	**321 077**	**1**	**-47 314**	**-15**
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion		13 336		133 379		-120 043	-90
Sur opérations en capital		34 957		5 976		28 981	485
Dot. amortissements, dépréciations, prov.							
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**48 293**		**139 355**		**-91 061**	**-65**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**225 470**	**1**	**181 723**		**43 748**	**24**
'articipation des salariés aux résultats		107 015		145 570		-38 555	-26
mpôt sur les bénéfices		62 407		221 176	1	-158 769	-72
TOTAL DES PRODUITS		**38 409 773**	**102**	**38 244 934**	**102**	**164 839**	
TOTAL DES CHARGES		**37 560 480**	**99**	**37 487 813**	**100**	**72 667**	
Bénéfice ou Perte		**849 292**	**2**	**757 121**	**2**	**92 171**	**12**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées — *6 046* — *16 376*

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Annexe légale

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 16 155 360,13 Euros, dégage un bénéfice de 849 292,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

FUSION JEML

En 2013, la Société JEML a fait l'objet d'une fusion par voie d'absorption par la Société ARRADIS à compter rétroactivement du 1er janvier 2013. Cette fusion a permis de regrouper le fonds de commerce d'hypermarché et l'ensemble immobilier dans la Société ARRADIS.

Cette opération a provoqué une augmentation de capital social de 64 000 euros pour le porter de 160 000 euros à 224 000 euros, par création de 4 000 actions nouvelles de 16 euros chacune, et la comptabilisation d'une prime de fusion de 2 729 469,58 euros.

Une provision pour impôts a été constaté à hauteur de 1 178 462,61 euros. Cette provision a été imputée sur la prime de fusion. Elle correspond à l'impôt sur les sociétés calculé sur la plus-value d'apport dégagée sur l'immeuble composant l'actif de la SARL JEML.

Cette provision fait l'objet d'une reprise à hauteur de 53 566,48 euros sur 22 ans.
Au 31/12/2017, le montant du solde du compte 155000 est de 910 630,21 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

SAS MDB et Associés Commissaire aux Comptes

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 05 à 20 ans
- Matériels et outillages	de 03 à 10 ans
- Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
- Constructions station	de 05 à 20 ans
- Matériel station	de 04 à 10 ans
- Matériel de transport	de 03 à 05 ans
- Matériel de bureau et informat	de 03 à 10 ans
- Mobilier	de 05 à 10 ans
- Construction sur sol d'autrui	de 05 à 10 ans
- Installation spécifique	de 05 à 15 ans

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgv et les cpv).
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Il a été constaté au 31 décembre 2017 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 185 175 euros, calculé en fonction des salaires versés du premier janvier au 31 décembre 2017. La quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes s'élève à 321 euros. Ce crédit d'impôt d'un montant global de 185 496 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

UTILISATION DU CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi relatif à l'année 2016 a été utilisé en 2017 de la manière suivante:

- Investissements 156 007€;

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	364 957		12 700
CORPORELLES	Terrains		1 455 581		102 800
	Constructions — Sur sol propre		9 975 150		
	Constructions — Sur sol d'autrui		81 331		
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.		1 935 229		4 708
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		4 651 852		78 762
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		39 280		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		541 871		5 183
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers		2 920		
	Immobilisations corporelles en cours		4 708		62 670
	Avances et acomptes				97 500
		TOTAL	18 687 923		351 623
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		548 626		
	Autres titres immobilisés		590 046		173 665
	Prêts et autres immobilisations financières		44 990		-876
		TOTAL	1 183 662		172 789
		TOTAL GENERAL	20 236 542		537 112

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			377 657	
CORPORELLES	Terrains				1 558 381	
	Constructions — Sur sol propre				9 975 150	
	Constructions — Sur sol d'autrui				81 331	
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				1 939 937	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			53 897	4 676 717	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			27 549	11 731	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier				547 054	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				2 920	
	Immobilisations corporelles en cours		4 708		62 670	
	Avances et acomptes				97 500	
		TOTAL	4 708	81 446	18 953 392	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			19 818	528 807	
	Autres titres immobilisés				763 711	
	Prêts & autres immob. financières		3 570		40 545	
		TOTAL	3 570	19 818	1 333 063	
		TOTAL GENERAL	8 278	101 264	20 664 112	

SAS VDB & ASSOCIES Commissaire aux Comptes

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	200 863	10 739		211 602
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	3 734 325	391 020		4 125 344
	Sur sol d'autrui	79 081	2 250		81 331
	Inst. générales agen. aménag.	443 809	136 688		580 497
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 976 683	298 657	53 897	3 221 443
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	22 368	1 888	12 525	11 731
	Mat. bureau et informatiq., mob.	388 339	58 150		446 489
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	7 644 606	888 652	66 422	8 466 836
	TOTAL GENERAL	7 845 469	899 391	66 422	8 678 438

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

AS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

ETAT DES PROVISIONS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts	964 197		53 566	910 631
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	**964 197**		**53 566**	**910 631**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	45 942	39 615	45 942	39 615
	Sur comptes clients	29 116	33 529	29 116	33 529
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**75 058**	**73 144**	**75 058**	**73 144**
	TOTAL GÉNÉRAL	**1 039 255**	**73 144**	**128 624**	**983 775**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		73 144	75 058	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles			53 566	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ETAT DES CRÉANCES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	28 382		28 382
	Autres immobilisations financières	12 163		12 163
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	42 577	42 577	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.	273 753	273 753	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 752	2 752	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices	378 241	378 241	
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	66 861	66 861	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés	82 386	82 386	
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	190 498	190 498	
	Charges constatées d'avance	140 660	140 660	
		54 264	54 264	
	TOTAUX	**1 272 536**	**1 231 991**	**40 545**

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ETAT DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	246 892	246 892		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	4 613 268	649 266	2 556 787	1 407 215
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		7 315	7 315		
Fournisseurs & comptes rattachés		3 185 776	3 185 776		
Personnel & comptes rattachés		425 990	425 990		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		389 986	389 986		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	104 243	104 243		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	210 089	210 089		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		55 046	55 046		
Groupe & associés (2)		823 176	823 176		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		136 760	136 760		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**10 198 541**	**6 234 539**	**2 556 787**	**1 407 215**

Renvois

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	292 800
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	614 633
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	**54 264**
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**54 264**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	**46 210**
Autres créances	**63 018**
Disponibilités	
TOTAL	**109 228**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 483
Emprunts et dettes financières divers	6 046
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	264 989
Dettes fiscales et sociales	796 449
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 403
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**1 073 370**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	**14 000**	**16**
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	**14 000**	**16**

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	33 935 860		33 935 860
Ventes de produits finis	3 207 436		3 207 436
Prestations de services	646 454		646 454
Chiffre d'affaires	**37 789 750**		**37 789 750**

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	838 683	1 029 736	57 051	781 632
RÉSULTAT FINANCIER	-45 439	-38 939	-12 980	-32 459
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	225 470	200 576	66 859	158 611
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-107 015	-145 570	-48 523	-58 492

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ENGAGEMENTS HORS BILAN

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 339 480,00 Euros.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:
- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 62 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: moyenne
- Taux d'actualisation retenu: 0.78%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 43% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	9 639 926					9 639 926
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**9 639 926**					**9 639 926**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions	339 480			339 480
TOTAL	**9 979 406**			**9 979 406**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**4 608 785**	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**4 608 785**	

S.A.S. VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ACCROISSEMENTS ET ALLÉGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité	48 523		35 672	48 523	35 672	
- autres	9 949		10 027	9 949	10 027	
32 A déduire ultérieurement	61 202		62 044	61 202	62 044	
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	**119 674**		**107 743**	**119 674**	**107 743**	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

EFFECTIF

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/12/2017	31/12/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	3	6
Agents de maîtrise	14	14
Employés et techniciens	86	85
Ouvriers		
TOTAL	103	105

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

ENTREPRISES LIÉES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé	190 498	
Total des créances	**190 498**	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	815 227	
Total des dettes	**815 227**	
Charges		
Charges financières	6 046	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	224 000	224 000	224 000	224 000	224 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	37 789 750	37 522 768	37 686 122	34 261 896	38 898 375
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 862 625	1 889 788	1 742 678	770 956	1 451 842
Impôts sur les bénéfices	62 407	221 176	162 582	-14 011	198 334
Participation des salariés due au titre de l'exercice	107 015	145 570	104 414	4 017	83 283
Résultat net (C)	849 292	757 121	603 969	333 022	708 118
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	843 910	765 921	871 712	435 336	462 108
Résultat distribué (D)		900 200	900 200	1 001 000	364 000
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)	133,04	134,98	124,48	55,07	103,70
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations provisions	120,94	108,79	105,41	54,88	83,59
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)	60,66	54,08	43,14	23,79	50,58
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		64,30	64,30	71,50	26,00
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	136	132	130	135	119
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 036 289	2 892 099	2 909 300	2 745 952	2 883 986
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	931 547	944 284	988 013	952 122	946 039

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (31/12/2016) avant affectations	4 337 419
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	156 007
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/01/2017)	4 493 426
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	**4 493 426**
Variations en cours d'exercice	550 206
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	-299 086
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	
Autres variations	849 292
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	**5 043 632**
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**550 206**
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	**550 206**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Total		48 293	
671200	amendes et pénalités fiscales	1 502	
671800	autres charges opér gestion	8 834	
671810	franchises vétusté sinistre	3 000	
675200	vnc immos corporelles cédées	15 024	
675600	vnc immos financières cédées	19 818	
678000	autres charges exceptionnelles	114	
Total			273 764
771800	autres prdts exceptionnels		9 151
771810	ecarts positifs sur sinistre		163
772633	prdt ex ant taxes sur rém		6 477
772635	prdt ex ant impôts et taxes		1 360
772637	prdt ex ant autres impôts		13 676
772641	prdt ex ant sur rémunérations		720
772645	prdt ex ant chrg sociales		1 288
772647	prdt ex ant autres chrges soc		1 736
772661	prdt ex ant chrg intérêts		1 327
772709	prdt ex ant réduct sur ventes		32
775200	prod cession immo corpo		24 200
775600	prod cession immo financières		159 990
778000	autres produits exceptionnels		78
787500	rep prov risq et charg except		53 566

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Total		9 126	
652606	ch ex ant fournitures	285	
652611	ch ex ant sous traitance	4 775	
652615	ch ex ant entretien et répar	580	
652617	ch ex ant études et recherches	1 238	
652623	ch ex ant publicité	755	
652628	ch ex ant cotisations	1 492	
Total			45 362
752607	prdt ex ant achats		91
752611	prdt ex ant sous traitance		851
752617	prdt ex ant études et recherch		1 518
752623	prdt ex ant publicité		4 535
752628	prdt ex ant cotisations		9 896
752750	prdt ex ant prdts gest crte		1 321
754410	rentrées sr chq impayés ex ant		535
772633	prdt ex ant taxes sur rém		6 477
772635	prdt ex ant impôts et taxes		1 360
772637	prdt ex ant autres impôts		13 676
772641	prdt ex ant sur rémunérations		720
772645	prdt ex ant chrg sociales		1 288
772647	prdt ex ant autres chrges soc		1 736
772661	prdt ex ant chrg intérêts		1 327
772709	prdt ex ant réduct sur ventes		32

SAS VIDE et ASSOCIES Commissaire aux Comptes